

Préavis N° 25/2021-2026 du Comité de Direction du SIDERE relatif au budget 2024



Ancienne cuve de Champ Jaillet avant rénovation

Mise à l'eau de la nouvelle crépine





Préavis N° 25/2021-2026 du Comité de Direction du SIDERE relatif au budget 2024

Perroy, le 24 octobre 2023

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 27 des statuts de l'Association intercommunale pour la distribution d'eau potable de Rolle et environs, nous avons l'avantage de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'exercice 2024.

1. Préambule

L'association a pour but de fournir et distribuer l'eau potable et l'eau nécessaire à la lutte contre le feu sur le territoire des communes de Allaman, Bougy-Villars, Bursinel, Bursins, Dully, Féchy, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle et Vinzel, conformément à la loi sur la distribution de l'eau (LDE) du 30 novembre 1964.

À cet effet, l'association est chargée, sur un territoire qui s'étend sur **3'488 hectares**, de construire puis d'exploiter et entretenir le réseau intercommunal de conduites comprenant notamment des installations de pompage au lac, de refoulement, de traitement, de captage, d'adduction, de stockage, de régulation, de télégestion et de distribution, y compris les bornes-hydrantes.

2. Cadre général

Le budget 2024 reprend les éléments de construction du précédent, plus toutes les informations fournies depuis le début de l'exploitation, suite à l'acceptation par les Municipalités, les Conseils généraux et communaux des nouveaux statuts du SIDERE et de sa nouvelle organisation. Ce budget englobe d'importants travaux de rénovation ou de remplacement de conduites et d'équipements qui ont déjà été identifiés.

Le budget 2024 présente des comptes équilibrés entre les charges et les produits de **CHF** <u>4'892'187.70</u>. Cet équilibre correspond aux dispositions de la LDE qui stipulent que les taxes sont calculées de manière que, après déduction de subventions éventuelles, les recettes permettent de couvrir les dépenses, notamment celles d'exploitation, d'entretien, du service des intérêts et de l'amortissement du capital investi, ainsi que celles de la création et de l'alimentation d'un fonds de renouvellement, de recherche et d'investissement.

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de trois classifications fonctionnelles de charges et de revenus : **801 Autorités**, **802 Frais administratifs**, **810 Frais d'exploitation**. Ces trois classifications font l'objet de commentaires plus précis ci-après pour souligner des variations ou des points jugés significatifs par le Comité de Direction.

3. Autorités - comptes 801

√ 801.3001 Jetons de présence Conseil intercommunal CHF 13'200.00

Il est prévu de réunir quatre fois le Conseil intercommunal pour présenter à son approbation les différents projets qui sont au calendrier de 2024. Il est également prévu quelques séances de commissions. Ce poste comprend aussi les coûts pour la Secrétaire du Conseil intercommunal.

√ 801.3002 Vacations du Comité de Direction CHF 42'800.00

Ce poste comprend les coûts pour les séances du Comité de Direction, la Présidence, le temps consacré aux séances de coordination et au suivi des séances de chantiers ainsi qu'un soutien de la part du Comité de Direction pour le nouveau Chef de service.

4. Frais administratifs - comptes 802

✓ 802.3011 Traitement du personnel **CHF 310'000.00**

Ce montant comprend l'indexation au coût de la vie et le paiement d'une éventuelle gratification, ainsi que les coûts liés au remplacement du Chef de service.

✓ 802.3091 Frais de formation professionnelle **CHF 3'500.00**

Les frais supplémentaires de ce poste correspondent à un cours de formation pour MCH2 ainsi qu'à un cours de perfectionnement pour le nouveau programme salaires.

✓ 802.3111 Mobilier et informatique CHF 21'000.00

Nous devons acquérir deux nouveaux ordinateurs et écrans ainsi qu'installer les programmes MCH2, eBill, Salaires et Gestion des congés et absences.

√ 802.3141.01 Frais appartement Perroy CHF 2'000.00

Ce montant correspond à la cotisation de la Chambre Vaudoise Immobilière et divers frais que nous pourrions avoir pour l'entretien de l'appartement.

✓ 802.3151 Entretien mobilier et informatique CHF 38'040.00

Les coûts de ce poste correspondent aux frais pour l'hébergement et la maintenance informatique des serveurs ainsi que pour les différentes licences pour la géomatique, au contrat avec T2i pour un Managed Services d'un montant de CHF 10'000.00 pour la gestion des 6 postes de travail en relation avec la cybersécurité, ainsi que les nouvelles licences des programmes mentionnés dans le compte 802.3111.

✓ 802.3161.01 Frais des locaux **CH 42′700.00**

Ce poste comprend entre autres les frais de conciergerie qui ont augmenté, l'électricité, les coûts des contrats d'entretien, les charges PPE qui ont été réajustées ainsi que les frais PPE de l'appartement dont le remboursement se trouve dans le compte 802.4271 avec les loyers.

✓ 802.3184 Frais de contentieux et poursuites CHF 2'000.00

Ce poste comprend également les frais liés à l'agent d'affaires pour le suivi des poursuites, mais ils sont vite rentabilisés par la rapidité des paiements des débiteurs.

✓ 802.3185.01 Honoraires et prestations de service CHF 27′100.00

Ce poste comprend entre autres les coûts pour la fiduciaire, l'organe de révision, le service technique qui contrôle les surfaces taxables, ainsi qu'une réserve de CHF 10'000.00 pour d'éventuels frais d'avocats.

✓ 802.3186.07 Assurance RC Professionnelle / Cyber CHF 1'400.00

Nous avons conclu une nouvelle assurance RC pour la cybersécurité.

✓ 802.3222 Intérêts des dettes à long terme CHF 164'190.80

Ce poste comprend tous les intérêts payés pour les différents emprunts conclus à ce jour. Nous avons ajusté le montant en fonction du solde des dettes à rembourser.

✓ 802.4271 Loyers appartement Perroy CHF 30'600.00

Ce poste comprend également le remboursement des charges comptabilisées dans le compte 802.3161.01.

5. Frais d'exploitation - comptes 810

√ 810.3011 Traitement du personnel CHF 479'200.00

Ce montant comprend l'indexation au coût de la vie, le réajustement de salaires et le paiement d'une éventuelle gratification.

✓ 810.3061 Frais de véhicules privés CHF 2'000.00

Les coûts de ce poste correspondent aux déplacements des fontainiers et du géomaticien pour se rendre, avec leur véhicule privé, aux cours de formation professionnelle.

√ 810.3065 Vêtements et équipement de sécurité CHF 5'000.00

Nous prévoyons une augmentation afin d'équiper le nouveau Chef de service.

✓ 810.3091 Frais de formation professionnelle CHF 23'800.00

La plus grande partie des coûts de ce poste correspond à deux cours de formation pour les fontainiers ainsi qu'à un cours de perfectionnement pour notre géomaticien.

✓ 810.3114.02 Compteurs **CHF 240'000.00**

En 2024 nous devons changer les compteurs de Rolle et en automne 2023 nous avons pu profiter d'acheter les 400 compteurs nécessaires avec 50 % de rabais. Ce montant sera mis en transitoire sur les comptes 2023 et déduit du compte 810.4801.01.

√ 810.3121 Achat d'eau CHF 163'000.00

Nous avons prévu une augmentation d'achat d'eau aux communes, par exemple pour la nouvelle source du Rosey.

√ 810.3123 Electricité CHF 380′000.00

La nette augmentation des coûts de ce poste est en prévision de la hausse attendue du prix de l'électricité.

✓ 810.3133 Produits pour filtration CHF 13'000.00

La mise en place du système de chloration de la crépine augmente les coûts de ce poste.

✓ 810.3141 Entretien des ouvrages & machines CHF 917'830.00

Les postes principaux de ce compte sont l'étanchéité de l'ancienne cuve de Champ Jaillet CHF 350'000.00, la mise en conformité du réservoir du Château CHF 250'000.00, la mise en place d'un trop plein au puits d'Oujonnet pour la sécurité de l'ouvrage CHF 80'000.00, la suppression de la cheminée et de l'appareillage du réservoir de Mont-Dessus CHF 70'000.00, le changement d'une pompe à Oujonnet CHF 50'000.00, l'entretien des échelles des chambres de captages de Sous-les-Bois et Corbières CHF 25'000.00, l'aménagement pour la génératrice à Oujonnet CHF 10'000.00, la réfection de l'éclairage à Malessert CHF 10'000.00 ainsi que la continuation des travaux d'entretien courant demandés par l'OFCO CHF 30'000.00.

✓ 810.3141.02 Entretien immeuble Perroy CHF 1'000.00

Ce montant est prévu pour les petits travaux liés à nos locaux.

√ 810.3144.01 Entretien réseau d'adduction CHF 20'000.00

Ce montant est dévolu à la mise en conformité du réseau selon le rapport de l'OFCO.

✓ 810.3144.02 Entretien réseau de distribution CHF 350'000.00

Dans ce poste sont compris des remplacements de conduites et des équipements de terrains en fonction des travaux prévus par les Communes membres, par exemple le remplacement de conduites à Bursins, Route de Rolle, ainsi qu'une réserve pour l'entretien courant et pour des travaux que nous pourrons profiter de faire lors des différents chantiers.

√ 810.3144.04 Réparation fuites d'eau CHF 100'000.00

Le SIDERE exploite un réseau de conduites d'environ 170 km qui génère chaque année un certain nombre de fuites. Le montant prévu correspond aux dépenses de ces dernières années pour des réparations urgentes.

✓ 810.3144.05 Entretien télégestion et télécommande CHF 33'000.00

Un montant de CHF 13'000.00 est prévu pour la mise en place d'une sécurité informatique pour la télégestion.

√ 810.3162 Droits de superficie / concessions / droits de décharge CHF 8'700.00

Auparavant la participation du SAGE de CHF 7'680.00 avait été directement portée en déduction dans ce compte. Désormais cette participation se trouve dans le compte 810.4659.02.

✓ 810.3185.01 Honoraires et prestations de service **CHF 32'500.00**

Cette provision sert entre autres à couvrir les honoraires de notre ingénieur conseil Herter & Wiesmann ainsi que diverses prestations de service. Il s'agit pour l'essentiel de prestations diverses qui ne sont pas en lien avec les travaux d'investissement. Elles concernent des problématiques d'évolution ou d'exploitation du réseau qui sont en baisse suite aux nombreux chantiers exécutés ces dernières années et à la simplification du réseau qui en découle.

√ 810.3186.02 Assurance Technique CHF 24′210.00

Nous avons conclu une nouvelle assurance couvrant toutes les installations techniques des ouvrages.

√ 810.3186.03 Assurances ECA CHF 15'000.00

Une nouvelle taxation de tous les ouvrages sera effectuée par l'ECA.

√ 810.3189 Prestations de tiers CHF 66'000.00

Afin de diminuer drastiquement le solde de vacances et les heures supplémentaires des fontainiers, nous allons faire appel à des sociétés externes pour le remplacement des quelque 400 compteurs à Rolle avec un coût estimé à CHF 41'700.00, la maintenance des vannes du réseau CHF 7'600.00 et l'entretien des extérieurs des réservoirs CHF 10'000.00.

√ 810.3310 Amortissement du patrimoine administratif CHF 642'989.30

Ce montant comprend les amortissements générés par les différents préavis acceptés par le Conseil intercommunal.

✓ <u>810.3801.01 Attribution fonds de réserve renouvellement compteurs</u> **CHF 200'000.00**

Selon le fabricant, la durée de vie des compteurs est d'environ 10 à 12 ans. Le renouvellement complet des 4'000 compteurs, qui devrait intervenir d'ici 3 à 4 ans, coûte environ CHF 1'120'000.00. Nous estimons qu'il faudra environ 2 ans pour effectuer le changement de tous les compteurs. L'attribution dans les comptes 2021 et 2022 ainsi que les prévisions des budgets 2023 et 2024 porteront cette réserve à CHF 800'000.00.

✓ 810.4356.01 Prestations diverses du Service CHF 3'000.00

Prestations facturées à des tiers pour des travaux effectués par les fontainiers.

✓ 810.4651 Subsides ECA CHF 382'750.00

Cette estimation est faite en fonction des travaux prévus.

✓ 810.4659.01 SAGE participation aux frais d'exploitation CHF 32'820.00

Les revenus principaux de ce poste proviennent de leur participation pour le remplacement des pompes à Oujonnet CHF 8'000.00, la prévision concernant le prix de l'électricité CHF 19'500.00 ainsi que du forfait annuel de CHF 5'000.00.

✓ <u>810.4801.01 Prélèvement sur fonds de réserve renouvellement compteurs</u> **CHF 240'000.00**

Selon explications données dans le compte 810.3114.02

✓ <u>810.4809 Prélèvement sur fonds de réserve pour travaux futurs</u>
CHF 1'254'337.70

Le montant prélevé sur le fonds de réserve pour travaux futurs correspond au résultat comptable de l'exercice.

6. Annexe

Budget d'exploitation du SIDERE pour l'année 2024

7. Conclusion

En conclusion de son préavis, le Comité de Direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal du SIDERE

- vu le préavis N° 25/2021-2026 du Comité de Direction relatif au budget 2024;
- entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

DÉCIDE

• d'adopter le budget 2024 tel que présenté.

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 1er novembre 2023

Au nom du Comité de Direction

Le Président : La Secrétaire :

François Delafoge Josette MacGillycuddy